

# Le Petit Journal



Abonnements Lyon et Rhéno  
TROIS MOIS..... 5 FR.  
SIX MOIS..... 9 FR.  
UN AN..... 18 FR.

**LYONNAIS**  
UN NUMÉRO : CINQ CENTIMES

Abonnements Départements  
TROIS MOIS..... 6 FR.  
SIX MOIS..... 12 FR.  
UN AN..... 24 FR.

Dimanche 14 Mai 1871

Bureaux : rue Confort, 14, à Lyon

## LA RÉPUBLIQUE

### Et L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« L'Assemblée ayant confiance dans le chef du pouvoir exécutif de la République française, passe à l'ordre du jour. »

C'est en ces termes que l'Assemblée nationale, par 495 voix contre 10, c'est-à-dire à la presque unanimité, a confirmé sa confiance à M. Thiers.

Pour la première fois, le principe de la République est affirmé par l'Assemblée nationale.

Nous considérons ce fait comme très important, parce qu'il fait cesser les craintes que beaucoup de bons esprits avaient conservées.

Dans l'état actuel des affaires, avec les terribles péripéties de la guerre civile, la France, pour qui la paix et le calme sont d'une impérieuse nécessité, redoutait les compétitions monarchiques.

Notre malheureux pays, dont les aspirations sont libérales et égalitaires, n'a jamais été à même de faire l'expérience de la liberté.

Après les désastres de la guerre prussienne il a gardé cet espoir de rester libre et en pleine possession de lui-même.

L'insurrection de Paris a retardé encore l'application régulière des institutions libres; mais maintenant nous sommes certains de n'avoir pas à craindre des complications redoutables dans les entreprises qui peuvent être tentées contre la liberté.

L'affirmation de la République par l'Assemblée nationale aura pour effet de donner une cohésion puissante au grand parti de l'ordre, qui n'aura plus d'appréhensions, en se ralliant à l'Assemblée issue du suffrage universel.

Cet acte est de plus la conséquence immédiate des élections municipales, qui ont été une solennelle manifestation républicaine.

A un autre point de vue, nous devons encore en faire ressortir l'importance.

Il se produit à un moment où le traité définitif de paix vient d'être signé, alors que tout le monde sait, à Versailles, quelles difficultés il a fallu

vaincre, quelles combinaisons écarter, quelles garanties financières donner.

Le gouvernement de la République a assez d'autorité et inspire assez de confiance pour que les pays étrangers lui offrent des sommes énormes pour faire face aux exigences des Prussiens. La Hollande, dit-on, tient deux milliards à sa disposition.

Le vote de l'Assemblée est donc tout à la fois un acte de prudence, de conviction et de reconnaissance.

Il sera pour résultat l'apaisement, dont la France a un si pressant besoin.

## LA PAIX EST SIGNÉE

La confirmation officielle des nouvelles que nous donnions hier, d'après des dépêches de Berlin et de Francfort, ne s'est pas fait attendre.

La signature de la paix et la reconnaissance de la République par l'Assemblée nationale sont deux événements d'une importance capitale.

Voici d'abord les renseignements relatifs à la paix :

Versailles, 11 mai, 6 h. 50, soir.

La paix a été signée hier à Francfort. MM. Jules Favre et Pouyer-Quertier reviendront demain.

A la séance de l'Assemblée nationale, M. Thiers s'est exprimé en ces termes :

« Des négociations ont été engagées entre M. de Bismarck et nos ministres des affaires étrangères et des finances. Les difficultés ont été nombreuses, je ne dois pas le dissimuler. Aucune épreuve ne nous a été épargnée dans cette dernière période; nous avons dû voir la guerre civile, la plus désastreuse de toutes, menacer de nous susciter de nouveaux dangers.

« Les négociations qui viennent de se terminer ont heureusement coupé court à ces difficultés.

« Une paix définitive a été signée entre la France et l'Allemagne.

« Je voudrais pouvoir vous dire que les conditions posées par les préliminaires ont été améliorées; notre situation ne le permettait pas: mais de graves complications, que nous pouvions redouter, ont été écartées.

« Je ne puis encore mettre sous vos yeux les conditions de la paix; mais je peux dire que tous les Français seront rendus à la France: les uns, à la patrie qu'ils ont si bien servie; les autres, qui sont encore soldats, à l'armée, qu'ils sont glorieux de servir encore. Tous, sans exception, vont nous être rendus. (Bravos.)

« Notre glorieuse et brave armée pourra être complétée en plus grand nombre que les préliminaires le permettaient d'abord. Notre armée a relevé, d'ailleurs, en Europe, la haute renommée du nom français et de la puissance de la France, et on lui rend de nouveau justice dans le monde. (Applaudissements.)

« Cette situation nouvelle nous permet de dire que l'Afrique sera suffisamment pourvue contre les dangers qui menacent l'Algérie et qui sont, d'ailleurs, en partie arrêtés.

« Les dépêches que nous recevons sont très-favorables; un chef arabe le constate lui-même, et j'espère que, dans peu de temps, le danger sera complètement conjuré. » (Applaudissements.)

## LE VOTE DE CONFIANCE

Versailles, 11 mai 1871.

La seconde partie de la séance de l'Assemblée nationale d'aujourd'hui a été remplie par la solennelle manifestation dont voici les détails :

M. Dufaure, répondant à une question, dit que, lorsque la France sera redevenue maîtresse de Paris, par la défaite de l'insurrection, la justice fera tout son devoir en recherchant tous les coupables et en les punissant. « Je n'ai plus rien à ajouter, » dit en terminant le ministre.

M. Mortimer-Ternaux lit le manifeste de la municipalité de Bordeaux, racontant son entrevue avec M. Thiers. Il demande au gouvernement des explications.

La gauche proteste contre M. Mortimer-Ternaux, lequel persiste.

M. Thiers dit alors : « Lorsque je me dévoue au service de la France avec un désintéressement évident, vous me permettez de m'étonner de rencontrer ici des tracasseries. (Applaudissements.)

M. Thiers continue :

« Je maintiens le mot tracasseries. Lorsqu'un homme a fait tout ce qu'il a pu, que voulez-vous qu'il pense en voyant vos ingratitude? »

« Je consacre le dernier reste de ma vie au service public; il faut que ma tâche soit possible. Je demande que l'Assemblée décide que je ne puis pas gouverner à ces conditions-là; un vote motivé est nécessaire, ma démission est prête. »

M. Thiers continue :

« En m'affaiblissant vous vous affaibliriez vous-mêmes. La situation actuelle exige beaucoup de franchise. Je ne puis continuer à remplir des fonctions publiques avec un traitement pareil.

« Vous êtes des imprudents, des trop pressés. Il faut encore huit jours, dans huit jours il n'y aura plus de danger. » (Mouvement, longue agitation.)

M. Mortimer-Ternaux se défend d'avoir voulu attaquer M. Thiers.

MM. Cochery, Bethmont et d'autres membres de la gauche présentent cet ordre du jour motivé :

« L'Assemblée, ayant confiance dans le chef du pouvoir exécutif de la République française, passe à l'ordre du jour. »

D'autres ordres du jour sont présentés.

M. Thiers déclare accepter seulement l'ordre du jour de M. Bethmont.

M. de Kerdel cherche à justifier M. Mortimer-Ternaux. Il dit que M. Thiers a été trop susceptible et demande l'oubli et la concorde.

M. Thiers rend hommage à la loyauté de M. de Kerdel; mais il croit un vote nécessaire. Il dit :

« J'ai le courage de mon dévouement au pays; que tous ceux qui m'attaquent aient aussi le courage de leurs actes. »

L'ordre du jour de M. Bethmont est adopté par 495 voix contre 10. (Applaudissements.)

## DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

### Opérations militaires

Versailles, 12 mai, 9 h., matin.  
Montretout et les autres batteries

## Feuilleton du PETIT JOURNAL

# HENRIETTE

### Histoire d'une Faute

#### IX

— Ah! monsieur! monsieur!... balbutia-t-elle en se voilant le visage. Avec plus encore de douceur, il reprit :

— Je sais... je sais combien notre situation réciproque est délicate. Pour la rendre plus nette et plus franche, pour vous rassurer... voyons... faut-il vous dire que je sais tout?... permettez que je le prouve.

— Vous! murmura-t-elle de plus en plus surprise, mais déjà touchée, vous, monsieur... qui donc a pu vous dire?... Je ne veux pas le savoir!... La seule façon dont il me soit permis de reconnaître votre générosité, c'est

un aveu loyal et complet. J'en aurai le courage. Laissez-moi parler, laissez-moi parler.

— Non, refusa-t-il, moi... Si je fais erreur, vous rectifierez.

Puis, interprétant le silence de la jeune fille comme un consentement tacite, il commença en ces termes :

— C'était l'an dernier, dans cette même saison où nous sommes: le mois des excursions en Suisse. Une de vos amies vint vous trouver. Si je ne me trompe, elle s'appelait Franciska. Elle allait partir avec son prétendu. Quelque chose de charmant, ce voyage de fiancés.

Le jeune homme va trouver le père de celle qu'il aime : « Confiez-moi pour une quinzaine de jours, Kettly, Lisbeth... ou Franciska, pour une tournée sur nos lacs et dans nos montagnes! » Et le père les bénit : « Allez, mes enfants! que Dieu vous conduise! » On sait que Dieu les conduira. Il n'y a que la Suisse au monde pour donner l'exemple de tant de confiance, de tant de sagesse. Sans

doute le voisinage des glaciers. Pardon!... Je reviens à Franciska. Elle était si joyeuse, que vous vous prîtes à envier sa joie. Dame! cette maison me semble un peu triste. Il vous fallait le grand air, le grand soleil, d'autres émotions, d'autres horizons. « Viens avec nous, proposa votre amie, Ulrich sera content. » Ulrich, c'était le fiancé. Il vint avec Franciska solliciter le bon plaisir de M. le comte d'Hospenthal. Votre père lut dans vos yeux que ce petit voyage vous rendrait heureuse, il y consentit. Jusques-là, mademoiselle, me suis-je écarté de la vérité?

— Non... c'est vrai... c'est vrai, murmura-t-elle.

Il poursuivit :

— Vous partîtes, impatiente et gaie: une pensionnaire au sortir du couvent. Rien n'épanouit l'âme comme ces grands spectacles de la nature, rien ne grise le cerveau comme cet air vif et pur des cimes alpestres. Vous couriez, vous bondissiez avec le libre élan de votre gra-

cieuse jeunesse. Et c'étaient des attendrissements, des enthousiasmes, du bonheur à rendre jaloux les anges qui vous regardait de tout près. Il me semble que je vous vois ainsi. Vous deviez être charmante, mademoiselle! Excusez ce compliment, j'ai du sang français dans les veines.

Une légère rougeur venait de remonter aux joues pâles d'Henriette. Elle baissait les yeux. Un sourire indéfini se hasardait sur ses lèvres. Elle était toujours belle, elle devint jolie.

Vivonne continua :

— Cependant, vous étiez trois. Il y avait là Ulrich et Franciska, qui s'aimaient bien, qui se le disaient souvent. Un honnête et chaste amour. Un amour suisse. Mais enfin de l'amour. Chaque soir, en reconduisant Franciska jusqu'à la porte de la chambre que vous occupiez avec elle, Ulrich lui baisait le front. De même, chaque matin. Le plus splendide paysage, le panorama le plus merveilleux, le Righi, la Jung-Frau, Grindelwald, rien ne le rendait heureux comme ce

continuent leur canonnade qui est terrible.

Les travaux d'approche sont vivement poussés sur divers points.

Le fort de Vanves sera bientôt cerné.

### Nouvelles de Paris

Versailles, 11 mai 1871.

L'Officiel de Paris de ce matin publie des décrets ordonnant de raser immédiatement la maison de M. Thiers à cause de sa dernière proclamation; — traduisant le nommant une cour martiale; — nommant Delescluze délégué de la guerre.

Les lettres particulières confirment la démoralisation et le découragement croissant parmi les fédérés.

### LES COMBATS SOUS PARIS

#### LA JOURNÉE DU 10 MAI

##### Le fort d'Issy

Hier matin, à neuf heures, un officier tout blanc de poussière arriva bride abattue dans l'avenue de Paris et mit pied à terre devant la Préfecture.

Immédiatement il fut introduit dans le cabinet de M. Thiers et dit en entrant :

— Nous sommes dans le fort d'Issy, et....

Le chef du pouvoir exécutif ne le laissa pas achever et l'embrassa à deux reprises; après quoi il se fit donner les détails de l'affaire.

— N'avez-vous plus rien à me dire, demanda ensuite M. Thiers.

— Pardon, fit l'officier, il nous faudrait un drapeau pour planter sur le fort.

Le chef du pouvoir exécutif songea d'abord au drapeau de la préfecture, puis ayant réfléchi :

— Non, dit-il, pas celui-là, on m'accuserait à Paris de planter le drapeau blanc sur la préfecture; faites prendre le drapeau du Petit-Trianon.

Et à l'heure qu'il est, le drapeau tricolore du Petit-Trianon flotte sur le fort d'Issy.

Le génie s'est occupé, dès que le fort d'Issy est tombé en notre possession, à exécuter de grands travaux, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Les bastions qui regardent Paris n'ont que peu souffert du bombardement; cependant, on a dû y faire quelques réparations. Heureusement, les embrasures sont intactes; les pièces de campagne y ont été installées et on a tend une batterie de 24, qui prendra pour objectif le bastion 69, où les insurgés ont concentré une certaine quantité d'artillerie.

Dans le village d'Issy, nous avons fait de nouveaux progrès et accentué davantage notre marche en avant.

Nous nous sommes emparés de la barricade de l'église.

La garnison du fort, qui se compose uniquement du 38e de ligne et du génie, a reçu des hier deux batteries de renfort.

### Vanves. — Montrouge

C'est en vain qu'on chercherait à dissimuler l'importance et la gravité de l'occupation du fort d'Issy par les troupes.

La garde nationale a, du reste, donné la mesure de la valeur de cette position par l'acharnement avec lequel elle l'a défendue. C'est évidemment l'un des points stratégiques qui auront coûté à la Commune le plus d'hommes et le plus d'efforts.

Depuis le 4 avril, date de la première attaque fédérée sur Meudon, jusqu'au moment où, cornés de tous côtés et bombardés de toutes parts, les gardes nationaux ont dû évacuer définitivement le fort et ses avancées, les garnisons préposées à la garde d'Issy ont été grandement éprouvées.

En tués, blessés et prisonniers, on évalue les pertes des fédérés, sur ce seul point, à près de six mille hommes. C'est d'un officier d'état-major que nous tenons ce calcul, qui ne nous paraît nullement exagéré.

Parmi les tués, il faut compter un gouverneur d'Issy et un grand nombre de chefs de bataillon. Sur la liste des blessés, figure une personnalité militaire dont la Commune fait grand cas, le général La Cecilia. Enfin, — et ce n'est pas là le moindre des sacrifices que la défense du fort a coûtés au gouvernement de l'Hôtel-de-Ville, — les meilleurs artilleurs dont il pût disposer ont presque tous disparus, enlevés par l'ouragan de fer dont Châtillon, Meudon et Clamart ont balayé pendant ces derniers jours les servants de ses canons et les défenseurs de ses murailles. Parmi ces artilleurs se trouvaient quelques marins, excellents pointeurs, restés à Paris après le siège, et de l'adresse desquels les batteries de l'armée avaient eu quelquefois à souffrir.

Nous ne parlons que pour mémoire du matériel compromis, des munitions gaspillées, des cartouches brûlées par centaines de mille dans une lente attaque de troupes, des canons de tout calibre et des mitrailleuses abandonnés après l'évacuation. Nous avons voulu non pas faire le tableau statistique des pertes en tout genre occasionnées aux fédérés par la défense du fort d'Issy, la Commune se fera sans doute un devoir de le présenter à ses électeurs, mais au moment où les journaux de l'Hôtel-de-Ville s'efforcent d'amoinrir la portée d'un fait aussi considérable, il nous a paru intéressant de publier ce court historique de la situation militaire, en ce qui regarde un point qu'on dédaigne si facilement après l'avoir perdu, tandis que pour le garder on a fait appel à toute l'énergie, à tout le courage de ses plus zélés partisans.

Il suffira aux troupes de mettre en batterie les pièces abandonnées sur le parapet pour répondre au feu des bastions de Vaugirard, seconder en cet endroit l'action des batteries des Moulineaux et du Moulin-de-Pierre.

Cette opération sera d'autant plus facile, qu'au rebours des murailles qui regardent Châtillon, le côté du fort qui commande le rempart n'a presque pas souffert.

De cette position, l'armée peut contrebalancer les forts de Vanves et de Montrouge, déjà si maltraités, pratiquer la brèche dans l'enceinte par un tir direct et prendre en flanc les bastions 63 et 73.

Ce matin, la porte de Versailles, armée de grosses pièces de place et de canons de 7, tirait par bordée de 12 coups sur le pla-

teau de Châtillon, qui ripostait avec une égale vigueur.

La ligne des bastions de Vaugirard et la crête du plateau étaient couvertes d'une épaisse vapeur blanche, à laquelle le tir précipité des deux camps ne laissait pas le temps de se dissiper.

De notre observatoire, nous distinguons les points où les projectiles des fédérés soulevaient la terre de la colline occupée par l'artillerie régulière. Celle-ci faisait pleuvoir sur les remparts des obus et des boîtes à mitraille, qui semaient le ciel clair de bouquets de fumée.

Vanves, dont les parapets et les embrasures ont été réparés, tonnait aussi furieusement, pour contenir le feu de Clamart et de Châtillon. L'armée tonnait de la Tour-aux-Anglais, de la redoute du plateau et de la batterie volante établie dans la sablière Mortier.

Paralysées par l'occupation des forts et du village, les batteries de campagne placées par les fédérés en arrière des glacis, n'ont pris aucune part à ce combat. On a, sans doute, jugé prudent de les rentrer.

Des engagements de mousqueterie ont eu lieu, pendant toute la matinée, entre les postes avancés des troupes et des gardes nationaux, en face de Montrouge et de Vanves. La ligne de feu de peloton s'étendait jusqu'à la tranchée de Vitry.

Dans le village de Vanves, les fédérés ont fait de vaines tentatives pour reprendre les édifices sur lesquels l'armée, s'appuyait pour compléter le blocus du fort. A onze heures et demie, l'affaire était chaude autour du lycée. Les mitrailleuses jouaient des deux côtés.

Nous avons vu rentrer, par la porte de Vanves, des gardes nationaux qui avaient été blessés pendant la nuit, près de la grange Ory.

#### La Gare de Clamart

Une action sérieuse a été engagée, vers une heure de l'après-midi, aux alentours de la gare de Clamart.

Les espions du délégué de la guerre l'ayant assuré qu'une poignée d'hommes seulement, appartenant au 3e régiment de chasseurs à pied, gardait cette position si importante, ce dernier envoya au 26e bataillon l'ordre de s'emparer, coûte que coûte, de la gare de Clamart et de la barricade qui y est élevée à quatre ou cinq mètres au devant.

Le 26e bataillon sortit vers onze heures et demie du fort de Vanves. Et au lieu de suivre la voie ferrée jusqu'à environ deux cents mètres de l'endroit qui lui avait été assigné, le bataillon fédéré, sans doute pour arriver plus tôt, prit à travers champ.

A midi et demi, le commandant du bataillon fit développer une partie de ses hommes en tirailleurs, tandis qu'il massait le reste dans un petit bois, à quelques pas de là.

Puis, soudain, il s'élança à la tête de ses tirailleurs, en poussant le cri traditionnel :

— En avant !

Mais les sentinelles avancées de l'armée régulière ayant aperçu le 26e bataillon, se replièrent précipitamment sur les avant-postes, qu'ils avertirent du danger. A leur tour ces derniers prévinrent le commandant des chasseurs à pied qui, aussitôt, prit ses dispositions pour bien recevoir les fédérés.

Aussi, quand ces malheureux s'arrêtèrent pour s'emparer de la baïonnette de la barricade et de la station de Clamart, furent-ils reçus par une épouvantable décharge de mitrailleuses qui en coucha bon nombre sur le terrain.

Une seconde fois, ils essayèrent de monter à l'assaut de la barricade, une compagnie chercha même à tourner la gare, mais leurs efforts furent inutiles : accueillis partout par un feu de mousqueterie des plus vifs, ils furent forcés de se retirer.

Pendant que le commandant ralliait ses hommes, une compagnie de lignards, la baïonnette en avant, s'élançait déjà pour couper la retraite aux fédérés, mais le moment du bois, empêcha les soldats de l'armée régulière d'exécuter ce mouvement.

Une personne digne de foi — appartenant au 26e bataillon — nous a assuré que ce bataillon a perdu environ cent dix hommes, tués ou blessés. — Les morts sont cependant en majorité.

Cent dix hommes — une compagnie entière !

#### A l'Ouest de Paris

Une accalmie s'est produite ce matin dans les régions situées sous le feu des batteries de Montrouge.

Jusqu'à dix heures, les terribles pièces de marine ont cessé de gronder; le rempart s'est tu aussi; de sorte que l'on pouvait circuler aux abords de l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile, dans Passy et à Auteuil. Néanmoins tous ces parages étaient vifs; les habitants s'étaient réfugiés ailleurs depuis deux jours; les passants naturellement étaient très-rares.

Vers dix heures et demie, le silence est interrompu par une très-violente canonnade à la porte Maillot. Pendant une demi-heure, les coups se succèdent comme le marteau frappant sur l'enclume. Il paraît que les batteries régulières ont pris pour objectif l'avancée de la porte Maillot, qui jusqu'à présent avait protégé le mur d'enceinte.

Le bastion répond avec non moins de vigueur qu'à l'ordinaire; la canonnade s'étend et elle gagne bientôt le Point-du-Jour. Les batteries de Montrouge ont ouvert le feu de ce côté, mais tout en ménageant Auteuil et Passy.

Des obus tombent pourtant jusqu'à une petite distance du pont d'Iéna.

On entend une fusillade très-vive du côté de Puteaux.

Depuis que les wagons blindés ont été emmenés de la gare de Clichy, le quartier des Batignolles jouit d'une certaine tranquillité.

Les bastions 41, 42, 43 qui avaient canonisé si violemment les premiers jours de leur armement, se contentent maintenant d'envoyer quelques obus sur Bois-Colombes et Genevilliers, où, du reste, on ne voit plus aucun soldat.

Cette nuit, à onze heures, une vive fusillade engagée en face de la Grande-Jatte entre les villages de Neuilly et de La Croix-Bouffault causa sur les remparts une vive émotion qui faillit devenir une véritable panique. Le bruit courut dans la ville que l'assaut était donné à la porte des Ternes.

Le rappel fut immédiatement battu, le toccin fut sonné à l'église Saint-Eustache et dans plusieurs autres paroisses. De nom-

baiser-là. Leur pure extase vous amusa d'abord, puis vous attrista, vous irrita. Ils étaient deux, vous étiez seule. Quelle femme oserait vous jeter la première pierre!... Un ange eût succombé comme vous !

Henriette osa regarder Vivonne. La sincérité brillait sur son noble visage. Dans son regard, dans son sourire, il y avait la bonté du pardon.

— Alors, reprit-il, un homme se rencontre sur votre chemin. Il était jeune, il était beau; il avait toutes les qualités qui séduisent. Ulric le connaissait. Sans songer à mal, il l'agréa comme compagnon de voyage. Vous n'étiez plus trois, vous étiez quatre. Rodolphe Cavaglia... paré! je l'ai nommé... Rodolphe était toujours là, offrant l'appui de son bras pour passer le torrent, étendant son manteau sur l'herbe où vous alliez vous asseoir, partageant toutes vos admirations, tous vos enthousiasmes. Que dirai-je de plus? Vers les derniers jours de l'excursion, il vous aimait, vous l'aimiez.

— Monsieur! se récria vivement la jeune fille comme emportée par l'élan d'une protestation involontaire. Mais, monsieur, qui donc peut vous avoir appris, sinon lui-même...

— Permettez-moi d'achever, interrompit-il, et fasse Dieu que rien dans mes paroles ne blesse la juste susceptibilité de vos sentiments... Rodolphe Cavaglia n'était pas d'assez bonne noblesse pour solliciter votre main. Le comte de Hospenthal eût refusé de l'entendre. Mais, sur ces entrefaites une lettre d'Amérique lui arriva.

« Je puis être riche, vous dit-il; un de mes cousins, un nabab, auquel j'avais écrit, me répond que je vienne le trouver, qu'il n'a plus d'autre parent que moi, qu'il se charge de mon avenir. Voulez-vous que je parte? Promettez-vous de m'attendre? » Je ne vous garantis point l'exactitude des paroles; mais c'est à peu près là ce qu'il a dû vous dire, n'est-il pas vrai?

— A peu près, répondit-elle. Et je promis.

Cette promesse, reprit Vivonne, ne

satisfit pas Cavaglia. Il ne voulut pas s'éloigner sans un engagement formel qui vous liât à lui. Il imagina ce prétendu mariage à Freilichen. Oh! j'en répondrais, il était d'aussi bonne foi que vous-même. Il se crut votre mari comme vous pensiez être sa femme. Il partit le lendemain. Si faute il y a, cette faute n'a duré qu'un jour.

Henriette, cependant, avait caché sa tête dans ses mains. Elle pleurait peut-être.

Après un silence, le marquis de Vivonne changea de ton :

— Je ne voudrais pas vous parler de moi-même, mademoiselle; mais la circonstance m'y oblige. Ce cousin d'Amérique, c'était moi... La fille d'un Cavaglia, banquier à la Nouvelle-Orléans, fut épousée par un Vivonne. Rodolphe m'avait donc écrit. Je lui avais répondu la triste vérité: tous mes parents plus proches avaient péri dans la terrible guerre qui touchait à son terme. Il arriva dans un mauvais moment. Nous ne résistions plus que pour l'honneur. Vous ne savez pas ce

la, mademoiselle, mais nous autres créoles, nous tenons toujours par le cœur à la vieille Europe. Quiconque en arrive est le bienvenu chez nous. Du reste, mon jeune cousin avait tout ce qu'il faut pour plaire. Il me plut. Je l'interrogeai sur ses projets d'avenir. Pauvre garçon! vous étiez sa pensée tout entière. Avec une franchise qui me toucha le cœur, il me raconta tout ce que je viens de vous répéter. N'en veuille pas à sa mémoire. Je lui répondis: « Patience! je serai probablement tué ces jours-ci; vous hériterez de mes millions, et, qui plus est, de mon titre, dont vous me semblez digne. » Pour me le mieux prouver, sans doute, il s'écria: « Je veux combattre à vos côtés! » Ah! je m'en accuse, mademoiselle, j'y consentis. Ce n'est pas impunément qu'on est un Vivonne! Où je croyais trouver la mort, ce fut lui qu'elle frappa.

Charles DESLYS.

(La suite à demain.)

breuses estafettes furent envoyées de la place Vendôme, et une vingtaine de fourgons d'artillerie furent dirigés sur le point menacé.

Mais ce combat n'était qu'une simple escarmouche d'avant-postes, et, à minuit, tout était fini.

Les avant-postes fédérés d'Asnières s'avancent, entre la partie du village de Levallois occupée par l'armée et la Seine, dans d'immenses terrains vagues où ils ont creusé des tranchées, en face de la Grande-Jatte. De ces tranchées, les factionnaires peuvent tirer sur les pionniers de l'armée qui travaillent aux batteries qu'on établit dans l'île. De là viennent ces fréquentes fusillades qui font croire à de sérieuses attaques, et qui réellement n'ont aucune portée et aucun résultat.

A cinq heures du matin, un autre engagement, auquel se mêlait cette fois la canonnade, eut lieu autour du rond-point d'Inkermann et dura jusqu'à sept heures.

Du côté d'Auteuil, la nuit n'a été signalée que par quelques coups de fusil dans le bois de Boulogne, que labourèrent les obus des deux partis. Le feu de la redoute s'était quelque peu apaisé, mais pour reprendre avec une nouvelle violence dans la matinée.

Au Point-du-Jour et au viaduc, la position commence à être intenable; se voyant exposés sans aucune utilité, les 148e, 173e et 97e ont quitté le viaduc.

Les batteries de Brimborion, de Montrotout balayent les fortifications, à ce point que les artilleurs fédérés ne peuvent plus rester à leurs pièces, réduites, en conséquence, par cet abandon, au silence.

La porte d'Auteuil, défendue cependant avec énergie, est aussi délaissée; elle est entièrement démantelée par les batteries de l'armée.

Quant aux habitants d'Auteuil, qui, avant-hier encore, opéraient leur déménagement, ils n'osent plus se hasarder dans leurs maisons. Quelques-uns vont jusqu'au pont de Grenelle, font quelques pas hésitants, puis, devant le sifflement des obus, renoncent finalement à leur projet.

## LES EFFETS DU BOMBARDEMENT

Paris, 10 mai 1871.

Le bombardement du Mont-Valérien et des batteries de Courbevoie a été très violent pendant toute la soirée d'hier contre la porte Maillot, le bastion des Ternas et les ouvrages que les fédérés élèvent entre l'enceinte et la place de la Concorde.

Le Mont-Valérien tirait de sa redoute avancée du Moulin des Gibets. Courbevoie tonnait de la demi-lune et de la batterie établie sur la gauche du rond-point.

Un obus est tombé, à huit heures, à quelques mètres en avant des groupes de Coustou, à l'extrémité de l'avenue des Champs-Élysées.

Au bruit du sifflement, les curieux qui se trouvaient en grand nombre sur ce point se sont jetés précipitamment à plat ventre. Aucun accident n'est arrivé.

Devant la pluie de projectiles qui couvrait l'avenue de la Grande-Armée, les travailleurs qui achevaient de construire la barricade située à la hauteur de la rue de Presbourg ont dû se retirer. Les parapets et les fossés n'ont pu être terminés.

Rien de plus morne et de plus triste que la zone comprise entre l'ex-rue de Morny (aujourd'hui rue de la Commune) et les hauteurs du Trocadero. Toutes les boutiques sont fermées, tous les volets hermétiquement clos. On n'aperçoit pas âme humaine depuis la place de la Concorde jusqu'au jardin des Tuileries. Les maisons au haut des Champs-Élysées ont surtout souffert à l'intérieur; la façade des habitations est généralement peu endommagée.

A Passy même, trois ou quatre maisons autour du château de la Muette ont reçu des atteintes.

La gare de Passy est couverte d'éraflures produites par les ricochets.

Il est sévèrement interdit d'approcher des remparts; mais, autant que nous avons pu en juger à distance, la porte de Passy a beaucoup souffert.

La dernière maison à gauche de la grande rue d'Auteuil a été incendiée hier.

La maison de Pierre Bonaparte, où s'était établi l'état-major du 155e bataillon, a reçu une douzaine de projectiles, dont plusieurs ont fait brèche dans le mur. Un obus, qui est venu tomber sur la maison de la rue Boileau qui porte le n° 55 y a tué un blessé dans une ambulance provisoirement établie en cet endroit. Les autres blessés, nombreux du reste, car les obus moissonnent la garnison du rempart, ont été évacués sur Passy.

Le matin, l'armée a démasqué deux nouvelles batteries à Médon, l'une au pied du village, au-dessous de celle de la gare, et l'autre à gauche du viaduc, près du château Schneider. Une canonnière est venue prendre la place de la batterie flottante endommagée avant-hier et se joint aux trois autres pour bombarder les batteries des Moulins qui ripostent avec furie.

Le général Dombrowski, que la Commune va, paraît-il, investir du commandement suprême, a failli être atteint par un obus qui est arrivé hier soir sur le quai d'Auteuil, près du pont de Grenelle. Le général se rendait à son quartier de la Muette.

Presque au même instant, un obus de la batterie de Brimborion, venait éclater à Grenelle, dans l'usine Cail et crevait une chaudière de soixante chevaux montée sous un hangar de l'établissement.

## PRÉPARATIFS DES FÉDÉRÉS

Paris, 10 mai 1871.

L'émotion n'a point diminué dans les quartiers du sud depuis la prise du fort d'Issy. Menacés d'une bataille dans les rues, nombre d'habitants délogent de Vaugirard.

A chaque instant le rappel est sonné et les bataillons continuent à camper dans les rues. Le 27e, le 95e, le 96e, le 173e et deux autres bataillons occupent les rues et avenues qui aboutissent à la mairie des Gobelins.

A six heures, un bataillon qui avait passé la journée sur le boulevard Arago est parti par la porte de Montrouge.

Par les soins du Comité central, le service médical a été organisé dans les bataillons sur le pied assez semblable à celui des armées prussiennes.

Chaque bataillon est suivi par une compagnie composée de trente ou quarante ambulanciers, selon la force du bataillon, avec un caroral par dix hommes, un aide-major par compagnie et un major par bataillon.

Des compagnies d'ambulancières ont été également créées et marchent désormais en tête de tous les bataillons qui sortent.

Les travaux de fortification se poursuivent activement sur les buttes Montmartre, où l'on vient d'établir des batteries de gros calibre. Cette position a été transformée en une véritable forteresse.

Il paraît que les batteries qui s'y trouvent ne tarderont pas à entrer en lutte, car les habitants des maisons voisines ont reçu l'ordre d'avoir à déménager dans un bref délai.

On nous assure d'ailleurs que plusieurs obus, lancés sans doute par le château de Bécon, sont tombés hier au pied de Montmartre.

## LOTÉRIE PATRIOTIQUE

autorisée pour toute la France

POUR LES VICTIMES

DE LA GUERRE. — LES VEUVES — ORPHELINS

LE BILLET 25 CENTIMES  
Gros lot 60,000 fr. (55,000 fr. espèces)  
Nombreux lots : 5,000 fr., 3,000 fr., 2,000 fr., etc.  
Clôture, 30 juin; suivie du TIRAGE  
Billets chez tous libraires, débiteurs de tabac et toutes les personnes favorisant ce but patriotique.  
Et, pour recevoir, par la poste, dans toute la France, quarante numéros, adresser mandat-poste DIX FRANCS, au directeur du BUREAU EXACTITUDE, 68, rue Rivoli, Paris.

## L'EFFAREMENT DE LA COMMUNE

Ainsi que nous l'avions prévu, la prise du fort d'Issy a été un coup fatal pour la Commune de Paris.

Déjà elle était en proie à des tiraillements extrêmement graves.

Les compétitions de pouvoir, les luttes intestines, le gâchis, enfin, nous sont révélés par la lettre de M. Rossel, délégué à la guerre.

Ce jeune général, malgré son absolutisme et son amour pour les moyens radicaux, avait fait preuve, il faut le reconnaître, d'énergie et d'activité.

Mais, en lutte avec le comité de salut public, le comité central, la com-

mission militaire, le comité d'ici, le comité de là, M. Rossel s'est retiré avec éclat. (Voir sa lettre plus loin.)

Nous réunissons ici les documents qui donnent la mesure de la gravité de la situation.

Après avoir parlé des dépêches affichées, démenties et republiées, l'avenir national dit :

De ces divers documents, il résulte que le plus triste désordre règne dans les affaires militaires de la Commune, et que le conflit entre le Comité central, le délégué à la guerre, la commission militaire et la Commune est permanent.

Véritablement, au lieu de supprimer presque tous les journaux, la Commune aurait dû se borner à en supprimer un seul, celui où elle relate ses actes et ses discussions : le Journal officiel.

M. Félix Pyat, membre du premier comité de salut public, a coopéré, pour une large part, à la révocation dudit comité; c'est lui qui avait donné des ordres militaires.

M. Pyat, s'est empressé de donner sa démission avant la séance du 9 mai, dont voici d'abord une analyse, d'après le National :

La séance d'hier, dont l'Officiel ne publie qu'une très-petite partie, a été la plus orageuse et la plus importante de toutes celles qu'a tenues la Commune.

Comme nous l'avions prévu et annoncé hier, le comité de salut public a été rendu responsable des fautes de la direction militaire, qu'il entravait par son immixtion dans les affaires de la guerre.

C'est le citoyen Delescluze qui, quoique encore très souffrant et pouvant à peine se faire entendre, a prononcé contre le comité de salut public ce foudroyant réquisitoire qui a amené la révocation du Comité.

Le citoyen Delescluze a eu à se défendre contre les attaques et les menaces de plusieurs membres de ce comité; mais il a réussi à faire révoquer l'ancien comité et a été élu membre du nouveau.

La séance de la Commune s'est prolongée jusqu'à trois heures du matin, et ce n'est qu'à cette heure qu'a été terminée l'élection du comité de salut public.

La séance de la Commune mérite d'être citée tout entière. La voici d'après le compte rendu officiel :

Le citoyen Delescluze. — Vous discutez quand on vient d'afficher que le drapeau tricolore flotte sur le fort d'Issy. Citoyens; il faut aviser sans retard. J'ai vu ce matin Rossel, il a donné sa démission, il est bien décidé à ne pas la reprendre.

Tous ses actes sont entravés par le comité central; il est à bout de forces.

Je fais un appel à vous tous.

J'espère, citoyens, que la France serait sauvée par Paris, et l'Europe par la France.

Je suis allé aujourd'hui à la guerre, j'ai vu le désespoir de Rossel :

Un arrêté, signé Melliet, nomme ce citoyen gouverneur du fort de Bicêtre. Il y avait là un homme, un soldat que l'on trouvait trop sévère.

Il serait à souhaiter que tous eussent été aussi sévères que lui.

Il se dégage de la Commune une puissance de sentiment révolutionnaire capable de sauver la patrie.

Déposez aujourd'hui toutes vos haines.

Il faut que nous sauvions le pays. Le Comité de salut public n'a pas répondu à ce qu'on attendait de lui. Il a été un obstacle au lieu d'être un stimulant. Je dis qu'il doit disparaître. Il faut prendre des mesures immédiates, décisives.

La France nous tend les bras, nous avons des subsistances, faisons encore huit jours d'efforts pour chasser ces bandits de Versailles. La France s'agite, elle nous apporte un concours moral qui se traduira par un concours actif. Il faut que nous travaillions dans les braves du 18 mars et dans le Comité central, qui a rendu de si grands services, des forces pour nous sauver. Il faut constituer l'unité du commandement.

J'avais proposé de maintenir l'unité de direction politique : cela ne servira à rien. On est arrivé au Comité de salut public : que fait-il? Des nominations particulières au lieu d'actes d'ensemble.

Il vient de nommer le citoyen Moreau comme délégué civil à la guerre. Alors, qu'est-ce que font les membres de la commission de la guerre? Nous ne sommes donc rien? Je ne puis l'admettre. Nous avons été nommés sérieusement par la

Commune, et nous ferons sérieusement notre devoir.

L'administration pure et simple de la guerre a été confiée au Comité central. Qu'en a-t-il fait? Je n'en sais rien. Mais, enfin, si le Comité central, acceptant la situation qu'on lui a faite, veut aider le travail qui doit se faire maintenant pour réunir les éléments épars de la défense de Paris, que le Comité central soit le bienvenu. Votre Comité de salut public est annihilé, écrasé sous le poids des souvenirs dont on le charge, et il ne fait même pas ce que pourrait faire une simple commission exécutive.

Le citoyen Arthur Arnould. — Il y a une question grave qui doit nous préoccuper, c'est la question politique, la question de direction. Il est évident qu'il faut que la Commune avise. Que l'on discute donc la question posée par le citoyen Delescluze.

Plusieurs membres. — Nous demandons le Comité secret.

L'assemblée se forme en Comité secret, et la séance continue.

Dans la séance du 9 mai, la Commune de Paris a décidé :

1° De réclamer la démission des membres actuels du comité de salut public et de pourvoir immédiatement à leur remplacement.

2° De nommer un délégué civil à la guerre, qui sera assisté de la commission militaire actuelle, laquelle se mettra immédiatement en permanence.

3° De nommer une commission de trois membres, chargée de rédiger immédiatement une proclamation.

4° De ne plus se réunir que trois fois par semaine en assemblée délibérante, sauf les réunions qui auront lieu dans le cas d'urgence, sur la proposition de cinq membres ou sur celle du comité de salut public.

5° De se mettre en permanence dans les mairies de ses arrondissements respectifs, pour pourvoir souverainement aux besoins de la situation.

6° De créer une cour martiale, dont les membres seront nommés immédiatement par la commission militaire.

7° De mettre le comité de salut public en permanence à l'Hôtel-de-Ville.

Paris, le 9 mai 1871.

Les secrétaires, membres de la Commune : AMOUREUX, VÉSINIER.

Nous avons déjà donné la liste des membres du nouveau comité de salut public.

On ne paraît pas attacher, à Paris, une grande importance à ce changement.

## LA LETTRE DE M. ROSSEL

Paris, 9 mai 1871.

Citoyens membres de la Commune, Chargé par vous à titre provisoire de la délégation de la guerre, je me sens incapable de porter plus longtemps la responsabilité d'un commandement où tout le monde délibère et où personne n'obéit.

Lorsqu'il a fallu organiser l'artillerie, le Comité central d'artillerie a délibéré et n'a rien prescrit. Après deux mois de révolution, tout le service de vos canons repose sur l'énergie de quelques volontaires dont le nombre est insuffisant.

A mon arrivée au ministère, lorsque j'ai voulu favoriser la concentration des armes, la réquisition des chevaux, la poursuite des réfractaires, j'ai demandé à la Commune de développer les municipalités d'arrondissement.

La Commune a délibéré et n'a rien résolu.

Plus tard, le Comité central de la fédération est venu offrir presque impérieusement son concours à l'administration de la guerre. Consulté par le Comité de salut public, j'ai accepté ce concours de la manière la plus nette et je me suis dessaisi, en faveur des membres de ce Comité, de tous les renseignements que j'avais sur l'organisation.

Depuis ce temps-là, le Comité central délibère, et n'a pas encore su agir. Pendant ce délai, l'ennemi enveloppait le fort d'Issy d'attaques aventureuses et imprudentes dont je le punirais si j'avais la moindre force militaire disponible.

La garnison, mal commandée, prenait peur, et les officiers délibéraient, chassaient du fort le capitaine Dumont, homme énergique qui arrivait pour les commander, et, tout en délibérant, évacuaient leur fort, après avoir sottement parlé de le faire sauter, chose plus impossible pour eux que de le défendre.

Ce n'est pas assez, hier, pendant que

chacun devait être au travail ou au feu, les chefs de légion délibéraient pour substituer un nouveau système d'organisation à celui que j'avais adopté, afin de suppléer à l'imprévoyance de leur autorité toujours mobile et mal obéie.

Il résulta de leur concubule un projet au moment où il fallait des hommes, et une déclaration de principes, au moment où il fallait des actes.

Mon indignation les ramena à d'autres pensées, et ils me promirent pour aujourd'hui, comme le dernier terme de leurs efforts, qu'une force organisée de 12,000 hommes, avec lesquels je m'engage à marcher à l'ennemi. Ces hommes devaient être réunis à onze heures et demie; il est une heure et ils ne sont pas prêts; au lieu d'être 12,000, ils sont environ 7,000. Ce n'est pas du tout la même chose.

Ainsi, la nullité du Comité d'artillerie empêchait l'organisation de l'artillerie; les incertitudes du Comité central de la fédération arrêtaient l'administration; les préoccupations mesquines des chefs de légions paralysaient la mobilisation des troupes.

Je ne suis pas homme à reculer devant la répression, et hier, pendant que les chefs de légions discutaient, le peloton d'exécution les attendait dans la cour. Mais je ne veux pas prendre seul l'initiative d'une mesure énergique, endosser seul l'odieuse des exécutions qu'il faudrait faire pour tirer de ce chaos l'organisation, l'obéissance et la victoire.

Encore, si j'étais protégé par la publicité de mes actes et de mon impuissance, je pourrais conserver mon mandat. Mais la Commune n'a pas eu le courage d'affronter la publicité.

Deux fois déjà je vous ai donné des éclaircissements nécessaires, et deux fois, malgré moi, vous avez voulu avoir le Comité secret.

Mon prédécesseur a eu le tort de se débattre au milieu de cette situation absurde.

Eclairé par son exemple, sachant que la force d'un révolutionnaire ne consiste que dans la netteté de la situation, j'ai deux lignes à choisir: briser l'obstacle qui entrave mon action ou me retirer.

Je ne briserai pas l'obstacle, car l'obstacle c'est vous et votre faiblesse: je ne veux pas attenter à la souveraineté publique.

Je me retire, et j'ai l'honneur de vous adresser une cellule à Mazas.

Signé: ROSSEL.

**ENTRÉE SOLENNELLE DE L'ARMÉE**

Versailles, 10 mai 1871.

Toute la population de Versailles a été mise cette après-midi en émoi, par l'arrivée d'un détachement de chaque régiment composant la division Faron, qui, sous le commandement d'un chef de bataillon du 76e, venaient apporter à Versailles les loques rouges qui servaient de drapeaux et de fanions aux insurgés renfermés dans Issy, et des canons pris, comme les drapeaux, dans le fort.

Les 76e, 109e, 110e, 75e, 34e, 38e, 39e, 65e de ligne, les 17e et 22e bataillons de chasseurs à pied, l'artillerie des deux divisions, étaient représentés dans cette délégation.

A deux heures et demie, nos braves soldats, musique en tête, faisaient leur entrée en ville, et, à trois heures moins un quart, ils arrivaient, tambours et clairons en tête, à l'hôtel de la Préfecture.

Précédant la députation, se trouvaient les hommes désignés pour porter les drapeaux enlevés aux 115e, 5e, 94e et 99e bataillons fédérés. Ces drapeaux rouges étaient au nombre de sept.

M. Thiers et le maréchal de Mac-Mahon sont venus recevoir, sur le perron de l'hôtel de la Préfecture, le commandant du 76e, les officiers qui l'accompagnaient, et tous les sous-officiers et soldats qui avaient pu prendre place dans la cour.

M. Thiers a félicité tous nos braves amis de leur valeur, de leur courage, de leur persévérance, sans laquelle la France eût succombé sous les étreintes d'une insurrection qui n'a pour base que la négation du droit et de la justice. Il a donné à entendre que tout n'était pas terminé; mais que, grâce à l'énergie de nos troupes, le calme ne tarderait pas à être rétabli dans Paris.

Le maréchal Mac-Mahon a remercié ses compagnons d'armes et leur a adressé de vifs éloges sur l'excellence de leur discipline.

Chef du pouvoir, maréchal et troupes se sont séparés aux cris de: Vive l'armée! Vive la France! Vive la République!

En quittant le chef du pouvoir exécutif,

la délégation militaire est venue se ranger devant les grilles du Palais, où une députation de l'Assemblée est venue féliciter, au nom du pays, l'armée tout entière.

Le chef du Pouvoir exécutif a remis au commandant du détachement une somme de 600 fr., qui sera répartie entre les 215 hommes faisant partie de la délégation.

Vers trois heures, les tambours battaient la charge et annonçaient ainsi avec les clairons à la population de Versailles leur entrée sur la place d'Armes. La foule s'est précipitée vers les braves soldats en les acclamant des cris de: Vive l'armée! vive la France!

La troupe s'est rangée en bataille sur la place, entourant les 32 pièces de tout calibre qu'elle rapportait.

Parmi ces pièces, nous avons remarqué des canons de sept, quelques canons de douze, et quatre ou cinq mitrailleuses.

Il y avait deux mitrailleuses blindées qui ont attiré beaucoup l'attention des spectateurs. D'énormes boulets avaient perforé les blindages. Les affûts de quelques canons étaient aussi fort endommagés.

Il reste encore dans le fort, outre les pièces qui sont arrivées et celles qui sont à venir, de grosses pièces de marine et des canons encloués.

Les prisonniers faits dans le fort sont au nombre de cinquante et appartiennent au corps des *Vengeurs de Paris*.

Les divers détachements sont entrés, commandant en tête, dans la cour Louis XIV et se sont rangés autour de la statue du grand roi. L'artillerie, avec les pièces capturées, s'est placée derrière eux.

Quand l'Assemblée nationale a appris que l'armée venait lui présenter les trophées conquis par elle sur l'ennemi, un grand nombre de ses membres sont descendus et ont été recevoir les arrivants, auxquels le public n'avait cessé, depuis leur venue, de témoigner ses chaudes et sincères sympathies, par des bravos répétés et par les cris de: Vive l'armée! Vive la France!

A l'arrivée de nos représentants, les tambours ont battu aux champs, les fanfares ont sonné et les soldats ont crié: Vive l'Assemblée nationale!

M. de Malleville a pris la parole au nom de ses collègues. Voici, en substance, ses paroles, que nous n'avons pu entendre complètement au milieu de l'émotion générale:

« Soldats, a-t-il dit, ce ne sont pas des remerciements que je viens vous adresser; on ne remercie pas des braves d'avoir fait leur devoir. D'ailleurs, votre conscience elle-même vous récompense, et vous vous sentez heureux de la noble tâche que vous accomplissez.

« Nous vous avons suivi des yeux et du cœur au milieu des fatigues et des périls que, depuis plusieurs semaines, vous supportez héroïquement.

« Ce ne sont pas, je le répète, des remerciements que je viens vous adresser au nom de mes collègues, pour un devoir sacré noblement accompli; mais, en leur nom, je vous remercie du service immense que votre vaillance vient de rendre à la patrie, à notre France, en la défendant contre les factieux qui répandent le sang français.

L'improvisation de M. de Malleville, que nous rapportons aussi fidèlement qu'il nous est possible, a été couverte d'applaudissements et suivie des cris mille fois répétés de: Vive l'Assemblée nationale! Vive l'armée! Vive la France!

Cette journée a été une véritable fête pour Versailles.

La séance de l'Assemblée d'aujourd'hui n'a pas présenté d'intérêt.

**NOUVELLES DE LYON**

La première réunion du Conseil municipal a eu lieu hier, vendredi, à deux heures, comme nous l'avions annoncé.

M. Hénon a présidé cette séance, qui a été publique.

Vingt-quatre conseillers étaient présents, l'assemblée s'est constituée et a procédé, dans ses bureaux, à la vérification des pouvoirs.

Les rapports, lus publiquement à la reprise de la séance, n'ont offert aucune particularité, si ce n'est la démission de M. Thivollet, nommé à la Croix-Rousse, donnée pour cause de non éligibilité légale. M. Thivollet appartenant encore à l'armée active.

Toutes les élections ayant été validées

par le conseil, une longue discussion, à laquelle ont pris part MM. Bouvet, Durand, Ferrouillat, Gailleton et Vallier, s'est engagée sur la question de savoir si le conseil devait procéder, oui ou non, à la nomination de son maire.

L'affirmative a prévalu à la presque unanimité.

M. Blanc a déclaré qu'il ne voterait pas, ne voulant, en aucune occasion, se mettre en rébellion contre la loi. Il a demandé l'insertion de sa déclaration au procès-verbal.

Le vote a donné les résultats suivants:

Votants : 22	
MM. Hénon,	17 voix.
Durand,	2 —
Bouvet,	1 —
Ferrouillat,	1 —
Bulletin blanc,	1 —
Total. 22 voix.	

M. Hénon, nommé maire, a déclaré n'accepter que provisoirement, jusqu'à ce que le conseil soit complété par des élections supplémentaires, et dans le but surtout d'éviter tout conflit et de maintenir l'ordre dans la ville.

M. Hénon a ajouté que le suffrage universel devait toujours être respecté; que la paix signée allait donner lieu à de nouvelles élections pour une Assemblée constituante, et que, devant les lois qu'édicterait cette future Assemblée, fussent-elles contraires aux opinions des républicains, leur devoir serait de s'y soumettre, en attendant que, par leur vote, arme puissante et seule légale, ils aient nommé une autre Assemblée plus favorable aux idées républicaines.

Tous les assistants ont paru s'associer vivement à cette déclaration publique de l'honorable M. Hénon.

Le conseil, après une courte discussion, a décidé ensuite qu'il procéderait sans retard à la nomination des adjoints, dont le nombre serait de quatre.

Ont été nommés :

Au premier tour de scrutin, M. Barodet. Au deuxième tour, MM. Chaverot, Bouchu et Vallier.

Les adjoints élus ont déclaré, à l'exemple de M. Hénon, n'accepter leur mandat qu'à titre provisoire.

Le Conseil s'occupe ensuite de la nomination des officiers d'état civil des six arrondissements.

Le Conseil de discipline, chargé de juger la part qui revient à chacun dans la malheureuse journée du 30, est composé de :

- MM. Charriot, chef au 3e bataillon, président;
- Vernanchet, chef au 4e bataillon;
- Sauret, chef au 15e bataillon;
- Le capitaine de discipline au 16e;
- Le lieutenant de discipline au 9e;
- Le sergent de discipline au 4e;
- Le caporal de discipline au 3e;
- Le secrétaire-adjoint au 3e.

La première séance de ce conseil aura lieu lundi prochain, dans la salle du juge de paix, place Sathonay.

Deux carabines ont été retirées de la Saône, en face du quai de la Pêcherie, par M. Hartmann, marchand de poissons.

L'une de ces carabines était encore chargée et amorcée, l'autre était déchargée, mais il est évident qu'elle avait servi depuis très-peu de temps.

Tout porte à croire que ces armes ont dû être jetées dans la Saône, le 30 avril, par des émeutiers de la Guillotière.

Deux jeux de hasard, dits roulette de 64, ont été saisis, dans la journée d'hier, par la garde municipale, l'un devant la caserne de la Part-Dieu, et l'autre sur le cours de Broches, près le pont de la Guillotière.

Les individus qui tenaient ces jeux, de très-jeunes gens, se sont enfuis à l'arrivée de la police.

Dimanche prochain, 14 courant, à la messe d'une heure, à l'église de la Charité, la fanfare du 3e bataillon exécutera différents morceaux de son répertoire. Une quête sera faite au profit des veuves et orphelins des pompiers victimes de l'incendie des Brotteaux.

L'entrée sera libre pour tout le monde.

La Chambre de commerce de Lyon a reçu de M. le directeur de la manufacture des tabacs de Lyon un avis au commerce et les cahiers des charges relatifs à la mise en adjudication, au 31 mai, de tabacs exotiques nécessaires au service des fabrications de la régie.

Les négociants qui seraient dans l'intention de faire des offres peuvent prendre connaissance des conditions, soit à la ma-

nufacture, soit au secrétariat de la Chambre de commerce.

Un vol avec effraction a été commis hier chez MM. l'assé et Bertrand, marchands de sacs, grande rue Longue, 1.

Les serrures des tiroirs de plusieurs bureaux ont été brisées par les audacieux voleurs, qui ont soustrait quatre cents francs en argent et un billet de banque, et un portefeuille renfermant un grand nombre d'effets de commerce.

Des recherches actives sont faites pour découvrir les auteurs de ce vol.

M. Ferrand fera, dimanche et lundi, dans ses magasins, rue de Lyon, 63 (ex-impériale), une grande exposition de ses produits en orfèvrerie argentée sur métal blanc.

Il nous prie d'annoncer que mardi, premier jour de la vente, une somme de cent francs sera prélevée sur cette vente au profit des veuves des pompiers victimes de l'incendie de la maison du café de Paris.

Ce soir, samedi, brillant spectacle-concert, donné au Grand-Théâtre, au bénéfice d'un artiste.

Le programme de la soirée est des plus attrayant: on entendra des fragments de l'*Africaine*, du *Trouvère*, de la *Favorite*, les *Notes de Jeanette* en entier, et un intermède musical très-bien choisi.

M. Devoyod, de retour de Grenoble, où il a donné une représentation qui a été un véritable triomphe, prêtera au bénéficiaire le concours de son grand talent, ainsi que Mlle Mathilde Dupuy et plusieurs autres artistes distingués.

Il a été perdu, dans le parcours de la rue du Jardin-des-Plantes à la rue Terme, une pendeloque de boucle d'oreille or avec camée. Prière de la rapporter au bureau du journal, 14, rue Confort.

Un jeune homme PROPOSE de s'intéresser pour 40 ou 50,000 fr. dans une affaire sérieuse. — Ecrire à Lyon, poste-restante, aux initiales O. L.

**AVIS**  
LA MAISON DE LA  
**BELLE JARDINIÈRE**  
DE PARIS  
SUCCURSALE A LYON  
Rue Saint-Pierre, 25, et rue du Plâtre, 2  
PRÈS LES TERREAUX

a l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'elle a reçu de Paris ses assortiments de vêtements pour hommes, jeunes gens et enfants.

Saison de printemps et d'été.

**CHOCOLAT GENOUD**  
50, Rue de Lyon, 50  
LYON

**LA TRAPPESTINE**  
Notre première liqueur française, préparée à l'Abbaye de la Grâce-Dieu (Doubs), par les RR. PP. Trappistes eux-mêmes. — En vente dans les principales maisons.

RIX DE VENTE:  
Liqueur verte: 7 fr. 50 la bouteille; 4 fr. 25 la 1/2 bouteille; 2 fr. 50 le 1/4 de bouteille.  
— Liqueur jaune: 6 fr. la bouteille; 3 fr. 25 la 1/2 bouteille; 2 fr. le quart de bouteille.  
S'ad.: CARLOZ-VUILLEMIN, r. Lanterne, 15, Lyon

**LE CODE ANNOTÉ**  
DE LA GARDE NATIONALE  
Par M. A. JOLY, avocat à la Cour de Lyon  
Contenant une notice historique, la législation et la jurisprudence de la Garde nationale  
Prix: 1 fr. — PAR LA POSTE, 1 fr. 10  
En vente à Lyon, chez M. EVRARD, libraire-éditeur, 32, rue de Lyon, et les principaux libraires.

**LA RÉPUBLIQUE TRICOLORE**  
Par le PÈRE MARCHEL, auteur du *Drame de Metz*  
Prix: 1 fr. — Par la poste, 1 fr. 50  
Chez MÈRA, rue de Lyon, n° 15, et chez EVRARD, rue de Lyon, n° 32.

Pour tous les articles non signés: EVRARD.  
Lyon, imp. P. Mougin-Rusand, rue Stella, 35